

## **RECRUTE**

**Un Directeur des Ressources Humaines(f/h)**

Catégorie A

*titulaire ou contractuel (article L.332-8 du CGFP)*

---

Rattachée au Directeur Général des Services, la Direction des ressources humaines est organisée en trois pôles : la carrière-paie, l'emploi-formation et la santé-prévention, une responsable CNAS. Elle constitue une équipe de 8 personnes en charge de la gestion de 550 paies environ.

### **Vos missions :**

Vous encadrez une équipe de 8 agents, soutenus par l'adjointe en charge de la prévention et de la santé. Vous contribuez au développement des compétences de vos collègues. Vous participez à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines de la collectivité. En qualité de membre du Comité de Direction Générale, vous accompagnez la conduite du changement auprès des agents et des cadres.

Vous proposez des choix stratégiques en cohérence avec le projet de la collectivité et les orientations définies par les élus.

Vos conseils en matière de Ressources Humaines auprès des élus, de la direction générale ainsi qu'à l'ensemble des directions de la Collectivité seront un atout pour un fonctionnement fluide et apaisé des services.

Vous assurez le pilotage de la masse salariale et êtes en charge du SIRH et du RSU.

Dans un climat social apaisé, vous pilotez les projets initiés et à venir pour répondre aux enjeux de la collectivité en matière de développement des Ressources Humaines, de politiques de recrutement, mobilité, formation, gestion des carrières.

Vous assurez la veille juridique et prévenez les risques contentieux.

Votre démarche qualité vise notamment à l'amélioration continue des conditions de vie au travail.

### **Nos attentes :**

Vous êtes un expert des relations humaines et appréciez d'accueillir et gérer les équipes.

Vous disposez d'une expertise statutaire confirmée.

Vous maîtrisez les outils d'extraction..

Vous travaillez dans le respect absolu des obligations de discrétion, de réserve et de confidentialité et vous savez communiquer ces valeurs à votre équipe.

Vos compétences en matière RH et votre pédagogie appuient votre talent de manager.

Vous avez une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une direction des ressources humaines dans la Fonction publique.

### **Les conditions de travail**

Temps de travail : 39h hebdomadaires assorties de 22 jours de RTT. Télétravail possible  
Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS +association du personnel active. Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.

**Merci d'adresser vos lettre de motivation et C.V. à Monsieur le Maire [grh@bourg-la-reine.fr](mailto:grh@bourg-la-reine.fr)  
avant le 29 mars 2024.**